

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

- *afférents au conseil municipal : 15*
- *en exercice : 15*
- *qui ont pris part à la délibération : 15*

Séance du 16 mars 2021
L'an deux mille vingt et un
Et le seize mars à 20 heures 30

Date de la convocation : 10/03/2021

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Foyer Magali sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents : ALINAT Myriam, BERNAT Laurent, CASTAN Yves, COVINHES Fabien, DECUP-CAUMES Marie-Claude, DELMAS Marie, GUIRAUD Vivien, LAFFOND Bernard, RAMONDENC Viviane, RASCOL Alain, RICARD Nathalie, RIVEMALE Patrick, ROUSSET Jean-François, VALAT Karine, WALIGORSKI Marie-Lou

Secrétaire de séance : RICARD Nathalie

Objet de la délibération n° 08-2021

Modification de la dénomination des voies et places de Montlaur

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2212-1, L.2212-2 et L.2213-1 ;

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 27 septembre 2013 le conseil municipal a décidé de donner une dénomination officielle aux voies et places de la commune.

Monsieur le Maire propose la modification de la dénomination des voies de Montlaur à savoir :

- suppression de la « Rue de la Vierge » non matérialisée sur le terrain
- modification du tracé de la « Route des louses »

Vu les plans modificatifs,

Après examen, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE** les modifications à apporter à la dénomination des voies de Montlaur comme exposé ci-dessus
- **DECIDE** que les voies et places de Montlaur recevront les dénominations ci-après désignées par le numéro sous lequel elles figurent au plan annexé

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Suivent au registre les signatures des membres présents,
Pour copie conforme.

Le Maire,
Patrick RIVEMALE

